

Bilan chambres froides

Le projet a été mené dès le début avec notre partenaire Ma'an, ONG palestinienne. Il s'est déroulé sans difficulté importante.

Il a eu un effet d'entraînement sur les fermiers qui, en stockant leurs dattes dans les chambres froides, se sont posés la question du traitement des dattes et du conditionnement qui demandent un investissement modeste et de la commercialisation.

Phase pilote

- Chambre froide (20 tonnes) à Jiftlik.



L'inauguration en 2011 et la chambre froide terminée (2012)

Programme 2012/2014

L'objectif était de réaliser 6 chambres froides.

- Une chambre froide (agrandissement correspondant à 20 T) à Al Auja (2012).



Stockage des dattes dans la chambre froide (partie financée par l'AFPS) et triage des dattes

Nous constatons qu'une capacité de 20 T pour une chambre froide est limitée pour profiter à plusieurs fermiers. Nous optons pour 60 T ce qui correspond financièrement à deux chambres froides de 20 T.

- Une chambre froide (60 T) à Marj Ghazal avec un groupement de 12 fermiers (2013).

Entrée de la chambre froide et stockage



- Une chambre froide (60 T) à Jiftlik avec l'association Abna Al Jiftlik (15 fermiers concernés - 2014).



Chambre froide à Jiftlik : extérieur, intérieur vide et avec boîtes de dattes

Sur le programme 2012/2014 il reste à réaliser une petite chambre froide.

Nous décidons d'en construire une de 60 T pour un montant de 40K€. Elle sera réalisée le 1^{er} semestre 2015, elle sera opérationnelle pour la prochaine récolte.

Le bilan est très positif. Lors de notre dernier séjour en novembre, toutes les chambres étaient utilisées pour stocker des dattes.

De plus les chambres froides ont impulsé une dynamique de développement de la filière dattes. Les fermiers veulent maintenant pouvoir traiter et conditionner leurs dattes.

Bilan plantation de palmiers

La réalisation du projet a rencontré plusieurs difficultés. Un grand nombre de palmiers ont été perdus à Al Malih. Plusieurs causes dont une « mécanique » - il faut compter 25% de perte quand on plante de jeunes palmiers.

Les autres causes qui ont pu être déterminées :

- la culture des palmiers demande des connaissances que n'avaient pas les fermiers d'Al Malih. L'accompagnement technique a été insuffisant et l'intervention tardive d'un agronome n'a pas permis de redresser la situation pour les palmiers perdus.

- Le choix de la zone C, choix politique et assumé, pour notre projet a pu poser des problèmes car les paysans d'Al Malih ont souffert des incursions constantes des militaires et de périodes d'expulsion.

Phase pilote

225 palmiers ont été plantés en avril 2010 dans la vallée d'Al Malih pour 15 fermiers (15 palmiers par fermier).

Programme 2012/2014

Le programme prévoit la plantation de 1 365 palmiers.

- 225 palmiers ont été plantés en juin 2012 et 300 en juin 2013 à Al Malih. La plantation de palmiers plantés en juin a connu un taux d'échec élevé, malgré un terrain plus propice pour certains palmiers (proximité d'une source).



Plantations juin 2013 près de la source

Ceux qui ont survécu (150) sont en bon état mais en retard de développement pour un certain nombre. Un programme pour aider les fermiers va être mis en place début 2015 avec un accompagnement sur place.



2 parcelles à Al Malih plantées en 2012

- Notre partenaire PFU ayant décidé de recentrer ses activités, c'est Ma'an qui assure la suite du programme. Les difficultés rencontrées dans la région d'Al Malih nous ont entraînés à aller plus au sud de la vallée.

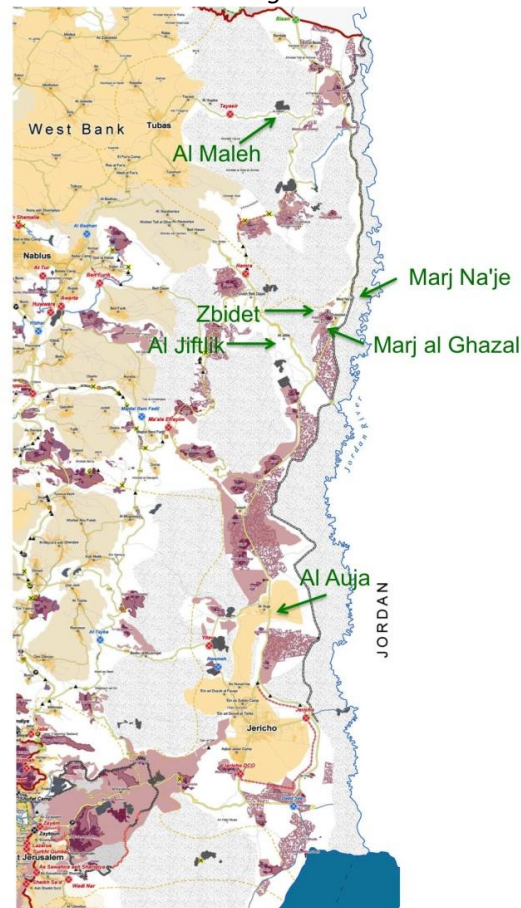
Dernières plantations 2014



- 600 palmiers (40 fermiers) ont été plantés à Marj Na'aje, Zbeidat et Marj Ghazal en juin 2014, région où la culture du palmier est mieux maîtrisée.

- Sur le programme 2012/2014, il reste 240 palmiers à planter au début du 2^{ème} trimestre 2015. L'accord a été donné à Ma'an pour qu'il débute les opérations.

Vallée du Jourdain : carte des villages concernés



L'avenir

Le programme 2012/2014 se termine. Un programme 2016/2018 est en cours d'élaboration.

Les grandes lignes sont déjà envisagées : plantations de palmiers, implantation de chambres froides et installations de lignes de production pour le traitement et le conditionnement des dattes. Le lieu géographique reste la Vallée du Jourdain, en zone C.

Vous recevrez plus d'informations dans la prochaine lettre.

Les groupes locaux de l'AFPS porteurs du projet :

Champigny, Dijon, Montauban, Nanterre, Paris Centre, Villeneuve Saint-Georges, Villeneuve d'Ascq
Ont également contribué à ce projet : l'AFD, les conseils régionaux IDF et Bourgogne, les conseils généraux 92 et 94, les 4AGC, le CNCM, Les villes de Nanterre, Dijon et Montceau les Mines.

Pour nous contacter : dattes.valleejourdain@orange.fr